



Présentation littérale du Budget 2021 du SMICTOM de la Zone Sous Vosgienne

L'ensemble des actions et investissements proposés dans le Budget Primitif 2021 s'inscrit pleinement dans le plan de mandature 2020-2026 du SMICTOM.

Il est basé sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2021, présenté le 21 Janvier 2021, qui lui-même s'appuyait sur l'Appel de Fonds 2021 voté le 12 Novembre 2020.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la COVID-19. Celle-ci a amplifié les difficultés déjà existantes sur les filières de reprise des matières recyclées. Les cours des matières ont ainsi connu des chutes conséquentes de leur valeur, du fait notamment, de la fermeture du marché asiatique et de la saturation des exutoires français et européens.

Ceci implique une baisse des recettes mais n'entame en rien la nécessité de recycler, de promouvoir la réutilisation et le réemploi, mais aussi de former et d'informer les usagers.

Les évolutions prévisionnelles de dépenses et de recettes 2021, en fonctionnement et en investissement, sont donc basées sur les éléments suivants :

- Plan de mandature,
- Les incertitudes sur les reprises des matières recyclées,
- L'augmentation de la TGAP déchets sur les produits incinérés au 1^{er} Janvier 2021,
- Les inconnus sur les taux de TVA applicable sur les différentes prestations déchets (attente de la publication de la circulaire prévue au 1^{er} trimestre 2021)
- L'évolution des formules de révisions des marchés publics à la hausse,
- Les modifications des contrats de soutien des éco-organismes

Le Budget Primitif 2021 se doit donc d'être plus prudentiel que les années précédentes.

Concernant les dépenses de fonctionnement, elles se rapportent :

- A la gestion courante du Syndicat et de ses ressources humaines (agents en place ; action de prévention ; gestion ancienne décharge et garantie financière ; gestion courante des installations du SMICTOM ; poursuite des actions à destination des communes ; communication ; lancement des études en prévision de la fin des marchés de collectes ...)
- Aux contrats de prestations de services et de traitement des déchets (marché collecte des OMr, du tri sélectif et de gestion des déchèteries ; marché de tri des recyclables ; traitement des OMr, encombrants et déchets verts ; marché d'achat de sacs de tri et achat de bacs)
- Au fond de roulement nécessaire afin d'éviter les lignes de Trésorerie

Concernant les recettes de fonctionnement, elles sont basées sur :

- L'Appel de Fonds fait aux ComCom voté le 12 Novembre 2020
- Les recettes en lien avec la vente des matériaux, les soutiens des éco-organismes
- La refacturation des prestations (location de bennes, serrures bacs RI, sacs prépayés, passage des artisans en déchèterie ...)

Les dépenses d'investissement sont basées sur les éléments présentés dans la ROB 2020 et seront réalisés avec les fonds propres du SMICTOM.

Quant aux recettes d'investissement, elles sont composées du FCTVA (Fonds Compensation de la TVA), de l'amortissement des biens du SMICTOM et du report de l'excédent 2020.

Le Budget Primitif 2021 se présente donc comme suite :

Section Fonctionnement :

Dépenses : 7 803 412 €

Recettes : 7 803 412 €

Section Investissement :

Dépenses : 326 017,86 €

Recettes : 1 816 973€

Soit un BP 2021 équilibré au niveau Fonctionnement et **en suréquilibre en Investissement tel que le permet l'article L1612-7 du CGCT.**

En 2021, plusieurs projets pluriannuels seront à l'étude, comme par exemple la mise en place des biodéchets ou encore la refonte des systèmes de collectes des déchets ménagers et assimilés.

En matière d'emprunt, il n'y a plus qu'un seul emprunt en cours d'un montant annuel de 42 614.04 € (intérêts + capital) relatif à la construction de la déchèterie d'Etueffont. Aucun autre emprunt n'est prévu sur 2021.

En ce qui concerne le personnel, l'année 2020 a été marquée par le maintien à 6 agents avec notamment une promotion par avancement de grade et la titularisation d'un agent.

En 2021, 3 services civiques, mis à disposition par le CRIJ de Bourgogne Franche-Comté, ont rejoint les effectifs du SMICTOM pour des missions de 6 à 8 mois (mise en place zone de gratuité et sensibilisation au tri)

Le montant des charges de personnel au BP 2021 s'élèvent à 371 820 €.

Le Budget Primitif 2021, s'inscrit donc dans la continuité du travail effectué les dernières années. Malgré les aléas financiers s'annonçant, il est indispensable de maintenir un service public de qualité auprès des usagers.

Pour les années à venir, il est nécessaire de rester vigilant en matière de gestion budgétaire devant l'incertitude des recettes liées au recyclage, l'augmentation de la TGAP et l'incertitude du devenir des tonnages du SERTRID.